



## POSTULAT

**Auteur** PLR/FDP, par Alexandre Luy  
**Objet** Pour un guide du contribuable didactique lors du changement d'état civil  
**Date** 15/11/2022  
**Numéro** 2022.11.467

La fiscalité des particuliers est éminemment complexe et sa compréhension dans les moindres subtilités est ardue pour passablement de citoyennes et citoyens contribuables.

Les grands événements de la vie impliquent souvent un changement d'état civil : mariage, partenariat enregistré, divorce, séparation ou encore décès d'un conjoint. Lors d'un tel changement, les implications en matière fiscale sont parfois considérables. On passe par exemple de l'imposition individuelle à l'imposition en commun en cas de mariage, on repasse à l'imposition individuelle en cas de divorce ou de séparation, ou encore en cas de décès de l'un des conjoints pour le conjoint survivant.

Ainsi, à titre illustratif, la séparation d'un couple propriétaire du logement familial, implique un revenu en nature pour le conjoint qui y demeure, une réduction proportionnelle de la valeur locative pour le conjoint copropriétaire qui n'y demeure plus et une charge déductible pour la prestation en faveur du conjoint. Tout cela est bien complexe et le guide du contribuable n'évoque pas ces situations, certes spécifiques, mais qui concernent cependant des milliers de contribuables valaisannes et valaisans chaque année.

Le guide du contribuable en question est incontestablement une aide précieuse et le travail produit par le SCC est à saluer. Cependant, une approche plus didactique permettrait sans doute à nombre de contribuables d'aborder avec plus de sérénité le redouté rituel printanier de la déclaration d'impôts.

### Conclusion

Il est demandé au SCC de mettre à jour le guide du contribuable afin d'y adjoindre des exemples didactiques illustrés et simplifiés, spécifiques aux situations de changement d'état civil.